



**RÉGIE DE L'EAU**  
EUROMÉTROPOLE DE METZ

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

**DÉLIBÉRATION N° 8/2024**

**SÉANCE DU MERCREDI 17 AVRIL 2024**

Sous la présidence de Monsieur Pierre MUEL, Président

Administrateurs : 19

En fonction : 19

(Convoqués le Mardi 9 Avril 2024)

Présents : 11

Absents : 8

(Pouvoirs : 4)

**Présents :** Mesdames Véronique KREMER, Yolande VON HOF, Messieurs Jean-Luc BOHL, Michel DUMONT, Bertrand DUVAL, Philippe HARDY, François HENRION, Michel LISSMANN, Pierre MUEL, Salvatore TABONE, Lucien VETSCH.

**Absents excusés :**

Odile JACOB-VARLET	(pouvoir donné à Lucien VETSCH)
Antoine DORR	(pouvoir donné à Pierre MUEL)
Thierry HORY	(pouvoir donné à Michel LISSMANN)
Bernard STAUDT	(pouvoir donné à Bertrand DUVAL)
Claire ANCEL, Jean BAUCHEZ, Frédéric NAVROT, Roger PEULTIER	

**OBJET : FINANCES : SOUSCRIPTION D'UN AQUAPRET DE 5 000 000 € POUR LE FINANCEMENT DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS 2024-2026 DE LA REGIE DE L'EUROMETROPOLE DE METZ**

### NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Monsieur le Président de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz rappelle aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation qui a été donnée à la Directrice de la Régie de poursuivre ses échanges avec la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts et Consignations, en vue d'aboutir à la signature d'un contrat de prêt pour le financement de son plan pluriannuel d'investissement 2024-2026 pour un montant de 5 000 000 €.

L'offre de la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts et Consignations présente les caractéristiques suivantes :

<b>Ligne du Prêt :</b>	Enveloppe SPL - AquaPret
<b>Montant :</b>	5 000 000 euros
Si avec préfinancement : -Durée de la phase de préfinancement: -Durée de la phase d'amortissement :	12 mois 40 ans
<b>Périodicité des échéances :</b>	<i>trimestrielle</i>
<b>Index :</b>	Livret A
<b>Taux d'intérêt actuariel annuel :</b>	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0,4% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
<b>Typologie Gissler :</b>	1A
<b>Profil d'amortissement :</b>	Echéance prioritaire
<b>Modalité de révision :</b>	Simple révisabilité

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration :

- D'autoriser la Directrice de la Régie à signer le contrat de Prêt réglant les conditions de ce contrat et les demandes de réalisation de fonds ;
- D'autoriser la Directrice à réaliser seule tous les actes de gestion utiles y afférents
- D'autoriser la Directrice à solliciter l'Eurométropole de Metz en garantie de cet emprunt.

## MOTION

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2024,

Vu le plan pluriannuel d'investissements 2024-2026 de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz,

Vu le Budget primitif voté le 31 janvier 2024,

Vu les caractéristiques du contrat de prêt présenté par la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts et Consignations,

Considérant que le Plan pluriannuel d'investissements 2024-2026 fait ressortir un besoin de financement et qu'il y a lieu de recourir à l'emprunt à hauteur de 5 000 000 €,

**AUTORISE** la Directrice de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz à signer le contrat de Prêt réglant les conditions de ce contrat et les demandes de réalisation de fonds ;

**AUTORISE** la Directrice à réaliser seule tous les actes de gestion utiles y afférents ;

**AUTORISE** la Directrice à solliciter l'Eurométropole de Metz en garantie de cet emprunt.

Fait et délibéré à l'unanimité en séance le 17 avril 2024,

Le Président,



RÉGIE DE L'EAU  
DE L'EUROMETROPOLE DE METZ

Pierre MUEL

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID : 057-834329328-20240417-8\_2024-DE

